



Cesson-Sévigné

INFORMATIONS-MAGAZINE

1^{ER} DÉCEMBRE 2016 | N°820



**Le Marché de Noël
3 et 4 décembre**

Salle des Tennis Municipaux

La reconquête de la qualité de l'eau

➔ **DOSSIER P.10**

INFOS PRATIQUES

URGENCES

- ▶ **CENTRE ANTI-POISONS** : 02 99 59 22 22
- ▶ **HÔPITAL PRIVÉ SÉVIGNÉ** : 08 25 74 35 50
Service d'urgence 24 h/24 : 02 99 25 52 49
- ▶ **POLICE NATIONALE** : 02 57 87 10 05 (nouveau numéro) ou 17
- ▶ **POLICE MUNICIPALE** : 02 99 83 52 14 / 06 09 35 73 92
- ▶ **POMPIERS** : 18
- ▶ **SAMU 35** : 15
- ▶ **URGENCE sans abri** : 115
- ▶ **VÉOLIA**, numéro d'astreinte assainissement et eau potable : 0 811 902 902 - (coût de l'appel depuis une ligne fixe : 7,8 centimes l'appel puis 2,8 centimes la minute) : 0 969 323 529 (appel non surtaxé)
- ▶ **PHARMACIES DE GARDE : 32 37**
- ▶ **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**
Violences conjugales : 02 99 54 44 88 - 24h/24 et 7j/7
- ▶ **CIDFF 35** (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : 02 99 30 80 89

DÉCHETTERIE

Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (fermée le jeudi après-midi). Appel gratuit : 0 800 01 14 31

CONSEIL MUNICIPAL

La séance du prochain conseil municipal aura lieu le **mercredi 14 décembre** à 19h à l'Espace Citoyen.

MAIRIE : accueil général

www.ville-cesson-sevigne.fr

Espace Citoyen : Lundi : 8h30-12h • 13h-17h15. Mardi : 13h-17h15. Mercredi et jeudi : 8h30-12h • 13h-17h15. Vendredi : 8h30-12h • 13h-16h. Tél. : 02 99 83 52 00 ; espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

- ▶ **Le maire, Albert Plouhinec, reçoit sur rendez-vous, chaque jeudi de 8h30 à 10h.** Tél. : 02 99 83 52 00
- ▶ Les adjoints tiennent une permanence chaque samedi de 10h à 12h, à l'Espace Citoyen. (sauf le 24 et 31 décembre)

Permanences des élus

Jusqu'au 2 décembre : Yannick GABORIEAU
Du 3 au 9 décembre : Annick ROCCA
Du 10 au 16 décembre : Françoise GOBAILLE
Du 17 au 23 décembre : Yannick GABORIEAU
Du 24 au 30 décembre : Yannick GABORIEAU
Du 31 décembre au 6 janvier : Christophe LOTZ

TIZEN
La maison du Zen

Restaurant Chinois
Gastronomie - Thé

Du lundi au samedi,
de 12h à 14h30 et de 18h30 à 22h
Allée Morvan Lebesque 35700 RENNES
(Sur parking du C.Cial Longs Champs)
Réservation: 02 99 63 97 86
www.ti-zen.fr



Vapeur d'Automne
扇贝菠菜盅

Ce mélange atypique (épinards, noix de St-jacques, œufs) est très réputé dans la cuisine impériale de Pékin. Fondant et généreux grâce à sa cuisson à la vapeur, il ravira vos papilles gustatives. Accompagnement: riz cantonais. Carte d'automne sur www.ti-zen.fr.



HULINE Patrice

Plomberie - Chauffage

Énergie renouvelable

Aménagement salle de bain

**Neuf et
Rénovation**



48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ
Tél : 02 99 83 74 28 - Fax : 02 23 45 10 77 - patricehuline@orange.fr



► ÉDITO



© F. PHILIPPON

Cesson-Sévigné retrouve sa 4^e fleur

La reconquête de la qualité de l'eau

DOSSIER

10

► SOMMAIRE

Événement	4
Actus	5
Expressions politiques	14
Conseil Municipal	16
Développement durable	17
Arrêt sur images	18
Initiatives	21
Culture	22
Sport	24
Vie associative	26



Directeur de la publication : Albert Plouhinec.

Élus référents : Christophe Lotz, adjoint à la vie citoyenne, la communication institutionnelle et numérique et aux nouvelles technologies ;

Yvonne de La Tour, déléguée à l'action sociale, vie citoyenne et communication institutionnelle.

Rédaction : Nathalie Coldefy et Florence Thierry. communication@ville-cesson-sevigne.fr

Tél. : 02 99 83 52 00.

Création maquette : Studio Bigot

Impression : Le Colibri Imprimeur

Distribution : JLM Services

Tél. : 02 99 14 62 26 - jlmservices@free.fr

• **Couverture :** © Hélène Vesvard

• **Parution bi-mensuelle.** Prix au n° : 1,30 €

Abonnement : 43,50 € ; Vente uniquement à la Mairie.

• **Tirage :** 9 535 exemplaires

Dépôt légal : à parution

Commission paritaire et ISSN : en cours.

Le journal municipal est imprimé sur un papier certifié, issu de forêts gérées durablement.

REMISE DES DOCUMENTS par mail à : communication@ville-cesson-sevigne.fr

Cesson-Sévigné Informations-Magazine
du 1^{er} janvier 2017 :
dernier délai : **jeudi 8 décembre**, avant 12h,

Agenda du 15 janvier 2017 :
mardi 20 décembre, avant 12h.

C'est avec une grande satisfaction que nous avons appris la décision du jury Villes et Villages Fleuris de nous décerner la 4^e fleur.

Lors de son passage au mois d'août, nous avons très vite perçu par ses premières remarques : « On retrouve le beau Cesson d'avant », que nous étions en bonne voie de reconquérir ce précieux label. C'est chose faite.

Nos parcs et jardins sont une richesse patrimoniale remarquable. C'est un bien commun que nous avons hérité de la période Belliard (années 1970-2000), et que nous avons le devoir de préserver, de mettre en valeur, de continuer à embellir, non seulement pour nous mais pour les générations futures.

Un beau cadre de vie : tout le monde en profite et le partage. C'est la première raison du choix de la commune comme lieu de résidence pour un très grand nombre de Cessonnois, comme le corrobore à nouveau l'enquête de l'actuelle étude urbaine.

Cette démarche de reconquête du label, nous l'avons menée sans augmenter le budget, sans engager plus de dépenses et cependant nous avons doublé le fleurissement.

C'est dire la formidable mobilisation des équipes de la Ville : cadres, jardiniers, techniciens de l'entretien, service communication pour la mise en valeur de notre candidature, adjoint et élus délégués portant le projet... Tous passionnés, ils ont contribué ensemble à ce beau résultat. Qu'ils en soient fiers et chaleureusement remerciés !

Aux décors fleuris des beaux jours suc-

cèdent maintenant les illuminations de Noël. La préparation de la fête se fera déjà joyeuse et multicolore les 3 et 4 décembre prochains au marché de Noël organisé par le comité de jumelage Cesson-Waltrop. Les petits chanteurs de St Martin donneront le 11, leur concert. Viendront ensuite les repas de Noël à la maison de retraite Beausoleil et à la résidence d'Automne. Puis ce sera le grand jour pour les enfants qui l'attendent avec impatience.

Pour toutes les générations, la joie d'être réunis en famille, de vivre ensemble ces moments de paix et de partage répondent aux aspirations les plus profondes. Mais nous ne devons pas oublier ceux qui seront seuls ce jour-là. Que ces personnes soient touchées par le chômage ou les accidents de la vie, ou isolées à cause de l'âge ou de l'éloignement de leur famille, nos pensées vont d'abord vers elles.

Ma reconnaissance va naturellement aux bénévoles qui s'emploient en cette période de fêtes à aider le plus possible les familles ou personnes seules en difficultés. Que leur attention aux autres, et leur sens du partage fassent naître le désir de les imiter. Les bénévoles de l'Épicerie Sociale, du Vestiaire Solidaire, du Secours catholique, comme aussi ceux qui œuvrent hors frontières sont les acteurs irremplaçables de ces gestes de fraternité.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à tous un très joyeux Noël !

Votre Maire
Albert PLOUHINEC



La Ville obtient la 4^e fleur



Les membres du jury lors de son passage le 17 août, avec des élus et des agents de la Ville.

Mercredi 26 octobre, le jury du Conseil National des Villes et Villages Fleuris a informé la Ville de sa décision : Cesson-Sévigné retrouve le label 4 fleurs.

Le Maire Albert Plouhinec a tenu à féliciter et à remercier les agents des Services Techniques : *« Le label 4 fleurs, c'est la reconnaissance d'un travail collectif, de l'engagement de l'équipe municipale et de la motivation des agents. Le jury national des Villes et Villages Fleuris qui a visité la commune le 17 août dernier a reconnu votre savoir-faire, vos talents et la qualité de vos réalisations. »*

C'est une bonne nouvelle pour Cesson-Sévigné et les Cessonnais, un atout supplémentaire en faveur de l'image de

notre ville jardin, accueillante et respectueuse de son environnement, de son identité et de son patrimoine paysager. Le label récompense également la participation des habitants (Concours jardins et balcons fleuris, les jardins de partage, l'opération nettoyage de printemps) ainsi que le partenariat avec la Société d'Horticulture d'Ille-et-Vilaine (Verger conservatoire, Salon "Délices de Plantes...).

Le label 4 fleurs récompense les choix et les efforts réalisés par la Ville en matière de fleurissement et d'aménagements (Mail de Bourgchevreuil, façade mairie, cheminement piéton le long de la Vilaine, rue de Paris, ouverture du 3^e site de jardins partagés...) en faveur de l'embellissement du cadre de vie. *« Il nous encourage à poursuivre notre action »* a conclu Albert Plouhinec.



Les agents des équipes des Services Techniques ont été réunis le 26 octobre au centre technique municipal.



Le Maire Albert Plouhinec; Yannick Gaborieau, adjoint et Pierre Éon, conseiller délégué, ont félicité les équipes.

➤ MAIRIE

Le service communal s'adapte : les principales modifications

- L'Espace Citoyen devient l'accueil général de la Ville (avec les passeports, cartes d'identité, prestations familles, locations de salles aux particuliers, état civil, recensement militaire, élections, service cimetière, formalités administratives...)

- Fermeture des accueils du public Espace Citoyen/Mairie/Mairie annexe le mardi matin (réservé au temps de traitement administratif). Permanence téléphonique le mardi matin assurée cependant à l'Espace Citoyen

Les horaires de l'Espace Citoyen

► **période scolaire** : lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; mardi (fermé le matin) de 13h à 17h15 ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ; samedi, de 9h à 12h.

► **période de vacances scolaires** : lundi, mercredi, jeudi, de 8h30 à 12h et 13h à 17h ; mardi, de 13h à 17h ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ; samedi, de 9h à 12h.

➤ COMMENT FAIRE POUR... S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES

L'inscription est une démarche facile, rapide et gratuite.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales sont reçues toute l'année jusqu'au 31 décembre 2016 avec effet au 1^{er} mars 2017 pour :

- l'élection présidentielle : dimanches 23 avril et 7 mai 2017

- les élections législatives : dimanches 11 et 18 juin 2017

Contact : Service Élections

02 99 83 52 00 (serveur vocal, demander "service élections") ;

etat.civil@ville-cesson-sevigne.fr

Ouverture : lundi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; mardi de 13h à 17h30 ; mercredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 ;

jeudi de 8h30 à 12h et de 13h00 à 18h ; vendredi de 8h30 à 12h et 13h à 16h ; samedi de 9h à 12h.

À noter: il est possible de faire l'inscription en ligne, via le site Internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr onglet "services municipaux", "Espace Citoyen", élections.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES DU 1^{ER} DEGRÉ

Toutes les inscriptions dans les écoles maternelles et élémentaires publiques de Cesson-Sévigné (entrée en maternelle, en CP et nouveaux arrivants) se font à l'Espace Citoyen aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; le samedi de 10h à 12h.

Il est entendu qu'aucun dossier ne sera instruit par courrier, ni qu'aucun dossier incomplet ne sera traité.

Vous avez déjà instruit un Dossier Unique à l'Espace Citoyen :

Merci de prendre contact avec l'Espace Citoyen qui vous informera des pièces nécessaires pour l'inscription scolaire de votre enfant.

Vous n'avez pas instruit de Dossier Unique :

Il est nécessaire de se présenter muni des pièces originales suivantes :

- Livret de famille (parents et tous les enfants) ;

- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (quittance loyer, EDF) ;

- Extrait du jugement relatif à l'exercice de l'autorité parentale et des droits de garde en cas de séparation ou de divorce ;

- En cas de séparation de parents naturels : autorisation de l'autre parent ;

- Carnet de santé de votre enfant ;

- Numéro d'allocataire CAF ;

- Pour les familles non allocataires CAF, copie de l'avis d'imposition revenus n-2 (des deux personnes dans le cas d'un couple vivant maritalement) ;

- Attestation d'assurance responsabilité civile des parents.

Un certificat d'inscription vous sera

➤ ÉTAT CIVIL

DU 8/10/2016 AU 11/11/2016

Naissances

- Loïs DUCLAUX
- Rose DECRÉ

Décès

- Madeleine MOURIER, veuve LÉON, 96 ANS
- Sébastien PEIX, 43 ans
- Toussaint GARNIER, 78 ans

délivré indiquant l'école du périmètre dont dépend votre enfant.

L'admission à l'école sera effective auprès de la direction de l'école au vu des pièces suivantes : le certificat d'inscription remis par la Ville et un certificat de radiation de l'ancienne école fréquentée. En revanche, toute demande d'inscription dans une école, hors de ce périmètre, donne lieu à une procédure de dérogation.

L'inscription en maternelle : les enfants français et étrangers peuvent être accueillis à 3 ans. Ils peuvent également être admis dans la limite des places disponibles s'ils ont atteint l'âge de 2 ans au jour de la rentrée scolaire à condition qu'ils soient physiquement et psychologiquement prêts à la fréquenter.

Contact : Espace Citoyen, tél. :

02 99 83 52 00 (serveur vocal, demander «Espace Citoyen»).

➤ DISTRIBUTION DU CIM

Les élus déplorent les manquements dans la distribution du Cim constatés ces derniers mois. Ils ont reçu le chef d'entreprise pour qu'il y soit remédié sans délais.

Pour tout problème de distribution du Cim ou de l'Agenda, tél. : 02 99 14 62 26 jlmservices@free.fr (copie du mail au service : communication@ville-cesson-sevigne.fr)

Architecte conseil

Permanences mardis 6 et 20 décembre, de 9h à 12h15 à la mairie annexe. Prendre RDV au service Urbanisme au 02 99 83 52 00.

Café Séniors

Le Café Séniors et la Médiathèque vous proposent un temps culturel et ludique : "Chemin de neige, chemin de jeux" Mercredi 7 décembre à 15h (reprise de l'ancien horaire), à la cafétéria de l'Hippocampe. Entrée libre.

Café des parents

"Quelles relations vos enfants développent-ils avec les écrans ?" Manoir de Bourgchevreuil vendredi 9 décembre à 12h15 salle du manoir de Bourgchevreuil. Café offert.

Armée de Terre

Permanence mercredi 21 décembre, de 14h à 16h, à l'Espace Citoyen. Recrutement pour les personnes de 17 à 29 ans.
Contact : 02 57 21 80 20.

CPAM

La CPAM reçoit uniquement sur rendez-vous dans les locaux de la mairie le lundi, de 9h à 12h ; le mercredi, de 14h à 17h et le vendredi, de 13h30 à 16h.
Contact : 3646 (prix d'un appel local sur poste fixe) ou www.ameli.fr

Prendre rendez-vous pour les permanences suivantes à la mairie auprès du service d'Action Sociale au 02 99 83 52 00 :

CIDFF

Jeudis 1^{er} et 15 décembre, de 14h à 17h.

Couples et familles

Lundi 12 décembre de 15h à 18h

Questions de parents

Mercredi 7 décembre et mardi 20 décembre de 9h à 12h.

URBANISME

Permis de construire accordés du 1/10/2016 au 1/11/2016

- ▶ 1, 3, 5, 7, rue du Lin : modification d'aspect extérieur ;
- ▶ 1, cours de la Vilaine : Aménagement d'une terrasse, mise en conformité totale du restaurant aux règles d'accessibilité personnes à mobilité réduite ;
- ▶ 7 et 9 rue de Bray : extension du bâtiment de messagerie ;

- ▶ centre commercial de la Rigourdière : extension de la galerie commerciale et création d'un parking en sous-sol

Sursis à statuer

47, 49 rue de Rennes : projet de bâtiment de 25 logements collectifs.

Lotissement

9, allée de la Croix Noblet : lotissement de 3 lots à bâtir et démolition des constructions existantes.

INAUGURATION DE LA SALLE DES TENNIS



André Colson, Trésorier de la Ligue de Bretagne de Tennis, Jean-Pierre Savignac, adjoint chargé des sports, vie associative et sécurité publique ; Albert Plouhinec, le Maire et André Martin, président du Cesson-Sévigné Tennis Club.

L'inauguration de la salle de tennis Bourgchevreuil boulevard de Dézerseul s'est déroulée samedi 5 novembre. Les travaux de couverture des 2 terrains de tennis ont débuté en

mai 2016 pour une durée de 6 mois. Un nouveau parking central a été réalisé ainsi qu'un mini terrain en extérieur pour les enfants.

PISCINE MUNICIPALE SPORTS ET LOISIRS

- **Samedi 10 décembre** : fermeture du bassin sportif à 13h (compétition Interclubs Avenirs)
- Vacances scolaires à partir **du lundi 19 décembre 2016 au lundi 2 janvier 2017 inclus**. Horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 10h à 19h.
La Piscine sera fermée les **samedis 24 et 31 décembre 2016** ainsi que les

dimanches 25 décembre 2016 et dimanche 1^{er} janvier 2017.

- Stage multisports **du 26 décembre au 30 décembre 2016**, tous les après-midi de 13h30 à 17h30. Enfants nés en 2006/2007/2008/2009.

Tarifs : 39 € pour les Cessonnois et 58 € pour les non-Cessonnois.
Contact : tél. : 02 99 83 52 10.

⊗ UNE RÉSIDENCE SERVICES SENIORS ET UNE MAISON MÉDICALE ET PARA MÉDICALE AU 1, RUE DE LA CHALOTAIS



Bruno Mellet, directeur des services Techniques de la Ville ; Annick Rocca, adjointe ; François-Éric Godefroy, adjoint ; Franck Launay, président du Groupe Launay ; le Maire Albert Plouhinec et les adjoints Jean-Pierre Savignac et Patrick Pleignet.

Le nouveau pôle de services aux Cessonnois sera situé sur le site de l'ex-gendarmerie. Le projet sera réalisé par le groupe Launay. Les travaux débiteront en octobre 2017.

Les Senioriales, une Résidence Services Séniors

Dans son programme de campagne, l'équipe municipale avait clairement énoncé son engagement en faveur de la création de résidences services séniors : des logements rassemblés dédiés aux aînés qui souhaitent quitter leur logement devenu trop grand et rester à Cesson-Sévigné dans un habitat adapté et évolutif.

L'objectif visé par l'équipe municipale consiste à assurer aux personnes âgées une offre diversifiée et adaptée d'hébergements sur le territoire cessonnois. La livraison est prévue pour avril 2019. La résidence, composée de 93 logements avec des parties communes (potager avec serre, jardin aménagé, salons, kiosques...) sera gérée par "Les Senioriales" Groupe Pierre & Vacances.

Maison médicale et para médicale

La Ville dispose sur son territoire de nombreux professionnels de santé, médicaux et paramédicaux. Ces derniers expriment un besoin de relocalisation vers des structures de type pluridisciplinaires (lieu rassemblant des professions de santé complémentaires répondant aux besoins et aux parcours de soins des patients), des structures identifiables et plus accessibles. Attentive à ces enjeux, la municipalité a dans un premier temps, missionné un bureau d'étude en vue de recenser le besoin en offre de soins sur la commune. Parallèlement, une concertation, sous la forme de rencontres collectives et individuelles des professionnels de santé, était organisée entre le 15/01/2015 et le 02/03/2015. Ces rencontres ont permis d'identifier deux sites adaptés à la réalisation des projets : le site de "l'ancienne Gendarmerie" et celui de "l'ancienne Poste". L'opération rue de la Chalotais sera orchestrée par l'agence François Paumier Architectes Associés. La Maison médicale sera in-

dépendante de la Résidence seniors. La livraison du bâtiment en R + 2 Attique pour une surface de 2 000 m² est prévue pour juillet 2018.

⊗ CONCILIEUR DE JUSTICE

Les permanences du conciliateur de Justice se tiennent les 2^e et 4^e mardis de chaque mois, de 14h à 17h, à l'Espace Citoyen, uniquement sur rendez-vous. Volontaire et bénévole, présentant toutes les garanties d'impartialité et de discrétion, le conciliateur a pour mission de favoriser et de constater le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il tente par un dialogue approprié d'amener les parties à dégager la solution qui leur paraîtra la meilleure.

Ses compétences : le Conciliateur intervient dans de nombreux litiges comme les conflits individuels entre les particuliers, avec les entreprises ou les artisans (troubles du voisinage, impayés, litiges de la consommation, problèmes locatifs...). Par contre, il ne traite pas les problèmes d'état de la personne (divorce, garde d'enfants...). De même, il n'est pas compétent en matière de litiges avec les administrations ni pour traiter les litiges relevant du droit du travail.

Sa mission : si les personnes en litige se présentent spontanément, le Conciliateur tentera aussitôt de trouver un terrain d'entente. Lorsqu'il est saisi par l'une des parties, il peut recevoir l'autre, qui reste libre de ne pas se présenter. Dans ce cas, il oriente vers les possibilités d'accès au droit. Il peut aussi recueillir les informations qui lui semblent utiles en se rendant sur les lieux de l'affaire ou en procédant, sous réserve de leur acceptation, à l'audition de tierces personnes.

Contact : 02 99 83 52 00, serveur vocal, prononcer « Espace Citoyen ».

➔ OUVERTURE AU PUBLIC DU CLIC ALLI'ÂGES



L'accueil du public dans les nouveaux locaux du Clic, 2 bis Mail de Bourgchevreuil (anciennement archives municipales, derrière la Poste), se fera à partir du **jeudi 1^{er} décembre 2016**. Le déménagement-réaménagement du Clic a eu lieu fin novembre.

Le Clic est un service gratuit d'information, de conseil, d'orientation et de soutien à destination des personnes

âgées et des personnes en situation de handicap et de leur entourage.

Cette structure informe et oriente les personnes âgées en matière de soutien à domicile (aide à domicile, soins à domicile, aménagement du logement) et coordonne ces aides. Elle informe et oriente vers des structures d'hébergement (maisons de retraite, accueils de jour, hébergements temporaires...), des possibilités de prise en charge physiques (plateforme de répit), sur les prises en charge administratives pour les cas complexes (Maïa) et sur les droits et prestations (allocation personnalisée d'autonomie, carte d'invalidité, mutuelle...). Elle peut remplir les dossiers et en assurer le suivi.

En ce qui concerne les personnes han-

dicapées, l'information porte sur les droits et prestations (prestation compensatrice du handicap, carte d'invalidité, allocation adulte handicapé...), le soutien à domicile (auxiliaire de vie sociale, soins à domicile, aménagement du logement, véhicule, aides techniques...) et la mise en relation avec les institutions spécifiques du handicap.

D'autre part, le Clic organise et coordonne des actions collectives de préventions du vieillissement dans toutes les communes ou secteurs de communes de son territoire.

Les horaires d'ouverture :

- ▶ Le lundi, 13h30- 17h
- ▶ Le mardi, 9h30-12h30 ; 13h30-17h
- ▶ Le mercredi, 9h30-12h30 ; 13h30-17h
- ▶ Le jeudi, 9h30-12h30
- ▶ Le vendredi, 9h30-12h30 et 13h30-16h.

02 99 77 35 13 ; www.clic-alliages.fr

Le Fournil de Bourgchevreuil

Boulangier ★ Pâtissier ★ Chocolatier

ANIMATION et DÉGUSTATION de Noël
samedi 10 Décembre dès 9h00



Toute l'équipe vous souhaite
de Gourmandes Fêtes de Fin d'Année !

ÉLECTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Les nouveaux élus du conseil municipal des jeunes.

Les élèves de CM1 et CM2 ont élu un nouveau CMJ pour un mandat de deux ans samedi 15 octobre. 40 candidats ont postulé cette année. 176 élèves sur les 322 inscrits ont voté.

La liste des élus

William Batt (CM1-Bourgchevreuil) ; Gabrielle Cantet (CM2-Notre-Dame) ; Jean-Baptiste Champagne (CM1-

Notre-Dame) ; Alexandre Coconnier (CM2-Bourgchevreuil) ; Ewan Cougard (CM1-Beausoleil) ; Ella Deckmyn (CM1-Bourgchevreuil) ; Emmanuel Degrand (CM1-Bourgchevreuil) ; Enguerrant Feuvrier-Michineau (CM1-Beausoleil) ; Valentin Guillerit (CM1-Notre-Dame) ; Claire Heitzmann (CM2-Bourgchevreuil) ; Parsa Kalegui (CM2-Beausoleil) ; Inès Le Gall (CM1-Beausoleil) ; Julie Lecoq (CM2-Notre-Dame) ; Alice

Moreews-Seligmann (CM2-Beausoleil) ; Paul Savignac (CM2-Bourgchevreuil) ; Philippine Ulmer (CM1-Notre-Dame).

Suppléants

Arthur Bassemon-Chassenas (CM1-Beausoleil) ; Lucie Chevalier (CM1-Bourgchevreuil) ; Emma Lagrée (CM2-Bourgchevreuil) ; Lili Le Guyader (CM1-Beausoleil).

Contact : cmj@ville-cesson-sevigne.fr
07 87 55 24 41.



Le dépouillement des votes.

LES DISPOSITIFS FISCAUX EN VIGUEUR

La Ville de Cesson-Sévigné a voté certains dispositifs fiscaux en faveur de catégories de contribuables.

Pour connaître ces dispositifs fiscaux, un tableau est disponible sur le site Internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr onglet "finances".

Taxe d'habitation :

- ▶ Abattement de 10 % à la base en faveur des personnes à conditions modestes (voté en 1994) ;
- ▶ Abattement de 10 % à la base en faveur des personnes handicapées ou invalides (voté en 2007)

Taxe foncière sur les propriétés bâties :

▶ Exonération

- 3 ans d'exonération pour les reprises d'entreprises en difficulté (voté en 2014) ;

- 7 ans d'exonération pour les jeunes entreprises innovantes et jeunes entreprises universitaires (voté en 2010) ;

- 5 ans d'exonération à 50 % pour les logements achevés avant le 1^{er} janvier 1989 ayant fait l'objet de dépenses d'équipement destinées à économiser l'énergie (voté en 2007) ;

▶ Suppression d'exonération

Suppression de l'exonération de deux ans des constructions nouvelles à usage d'habitation (voté en 2004)

▶ Divers

Réduction portée à 100 % de la valeur locative des installations destinées à la lutte contre la pollution des eaux et de l'atmosphère (voté en 1994)

Taxe foncière sur les propriétés non bâties :

▶ Exonération

Terrains agricoles exploités selon un mode de production biologique (2009)

▶ Divers

Dégrèvement de la taxe afférente aux parcelles exploitées par de jeunes agriculteurs (voté en 1994).

Pour plus de renseignements, contact : service des Affaires financières au 02 99 83 52 00 ; olivier.touchais@ville-cesson-sevigne.fr

La reconquête de la qualité de l'eau

La Ville de Cesson-Sévigné fait appel à un bureau d'étude pour mettre à jour l'inventaire des zones humides présentes dans la commune afin d'être en adéquation réglementaire avec les documents et programmes d'aménagement supra territoriaux. Les données récoltées seront ensuite intégrées au Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), actuellement en cours d'élaboration, afin d'être prises en compte dans la démarche globale d'aménagement et de développement de Cesson-Sévigné, dont le PLU est l'un des supports. Pour comprendre cette démarche, revenons sur la gestion de l'eau dans sa globalité sur le territoire de Cesson-Sévigné.

Gestion de l'eau

Depuis 2000 et la Directive Cadre sur l'Eau, la gestion de l'eau à l'échelle nationale repose sur un découpage géographique très particulier, support de programmes et dispositifs différents. Il existe en France métropolitaine 7 bassins hydrographiques, délimités par les lignes de partage des eaux superficielles. Pour chacun d'entre eux est établi un Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE), un document de planification visant à préserver la ressource en eau du territoire. La région Bretagne relève du SDAGE Loire-Bretagne.

Ces SDAGEs sont ensuite redécoupés en unités géographiques et réglementaires plus restreintes : les Schémas d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE). Un SAGE correspond à un bassin versant, l'échelle de gestion de la ressource eau la plus opérationnelle.

Cesson-Sévigné se situe sur le périmètre du SAGE Vilaine, qui s'étend sur 10 995 km², concerne 6 départements, 534 communes et 1.26 millions d'habitants. Chaque bassin versant

Bassin d'orage à la Mare Pavée, automne 2016

peut être lui-même subdivisé en sous bassins versants, selon son étendue. C'est pourquoi, il n'est pas rare d'entendre parler, pour le bassin versant de la Vilaine, de Vilaine Amont et Vilaine Aval, deux sous bassins versants présents dans la commune de Cesson-Sévigné.

La Vilaine et ses berges

À Cesson-Sévigné, les cours d'eaux et la Vilaine sont non domaniaux, correspondant à l'ensemble des cours d'eau qui ne sont pas des voies navigables et donc ne relèvent pas du droit public.

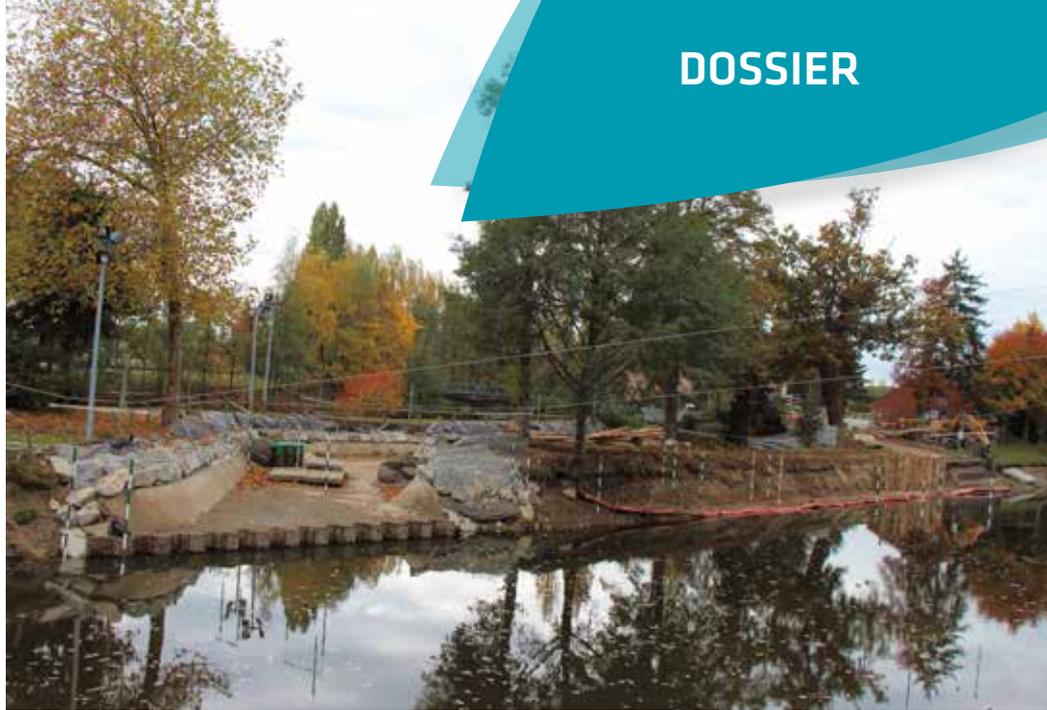
Les dispositifs précédemment évoqués (SDAGE, SAGE) existent, afin de réglementer l'ensemble des pratiques sur le territoire des bassins versants, ayant une incidence directe sur la ressource en eau. À cette fin, le code de l'environnement vient fixer certaines règles qu'il incombe à chacun de respecter selon son statut.

Par exemple, les articles L 215-1 à 6 du code de l'environnement, indiquent que les lits de cours d'eaux non domaniaux appartiennent aux propriétaires riverains, la limite séparative se situant au milieu du lit de la rivière. De ce fait, l'entretien des berges et du lit du cours d'eau revient à tout propriétaire riverain sur sa propriété comme l'indique l'article L215-14 de ce même code : « le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier

Bassin versant : à savoir

À l'intérieur d'un même bassin, toutes les eaux reçues suivent, du fait du relief, une pente naturelle et se concentrent vers un même point de sortie. L'occupation du sol, les activités humaines et les aménagements conditionnent les chemins de l'eau et donc sa qualité à la sortie.

Les actions en amont se répercutent en aval.



Les travaux au stade d'eaux-vives.

du cours d'eau. [...] Notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives. »

L'entretien de la Vilaine se décompose suivant deux secteurs géographiques, dont le vannage de la route de Paris est l'une des limites :

- ▶ La Vilaine Amont, de la limite communale de Cesson-Sévigné avec Acigné, jusqu'au vannage de la route de Paris ;
- ▶ La Vilaine Aval, du vannage de la route de Paris jusqu'à la limite communale de Cesson-Sévigné avec Rennes.

Sur le secteur de la Vilaine Aval, la Ville est propriétaire riverain. Ainsi il lui incombe selon la réglementation en vigueur précédemment citée, l'entretien des berges et du lit de la Vilaine sur cette section.

Chaque année, de nombreuses actions sont menées en ce sens par les Services Techniques de la Ville (suivi de l'état des berges par voie aquatique, travaux de renforcement, lutte contre les ragondins destructeurs des berges...). Des actions ponctuelles plus importantes sont également menées lorsque c'est nécessaire : la

réfection des berges au niveau du golf municipal (2012 - 2013) par exemple ou les travaux au stade d'eaux-vives. La réfection de la cale de mise à l'eau via l'utilisation de palplanches, le renforcement des berges du "petit bras" et du canal de liaison par enrochement ainsi que la stabilisation des berges, le long, côté Vilaine, sont autant d'actions menées actuellement sur les lieux.

Sur le secteur de la Vilaine Amont en revanche, la Ville n'est pas l'unique propriétaire riverain. Il incombe donc à chaque propriétaire riverain sur cette section de la Vilaine d'entretenir ses berges et le lit du cours d'eau.

Les risques de crues liés à la proximité de la Vilaine imposent la mise en place d'un Plan de prévention pour la protection de la population et des biens. Cela est pris en compte au moyen d'un dispositif particulier : le Plan des Préventions des Risques d'Inondations (PPRI).

Associé au PLU, il fixe les règles de constructibilité dans les secteurs susceptibles d'être inondés. Ce document cartographique et réglementaire délimite les zones selon les mesures des crues de références (décennales, centennales...).

Les plans d'eau, mares ou étangs et les ouvrages techniques

Outre la Vilaine et ses affluents, la gestion de l'eau concerne également les milieux naturels ou artificiels de type plans d'eau, mares ou étangs, ainsi que les ouvrages techniques présents sur le territoire.

Cesson-Sévigné compte 11 plans d'eau directement alimentés par la Vilaine, des nappes phréatiques ou des sources et ruisseaux en amont ou à proximité. Ils sont en eau toute l'année.

On recense également 42 ouvrages dits « techniques » que sont les bassins de rétention ou bassins d'orage, dont 26 en zone urbaine. À l'inverse des étangs de Dézerseul, ils ne sont pas systématiquement alimentés par une source d'eau naturelle, leur construction ayant été réalisée pour assurer la régulation hydraulique (surplus d'eaux pluviales) sur le secteur dans lequel ils sont implantés, lors d'une opération d'aménagement majeure. C'est le cas notamment de la Mare Pavée, aujourd'hui quasiment asséchée car non alimentée par une source.

Un entretien régulier des berges de ces ouvrages techniques est réalisé par les services de la Ville. Des contraintes techniques et matérielles viennent cependant compliquer les interventions des agents (instabilité et pente des berges, nécessité d'en-

Bassin de rétention ou bassin d'orage : quel intérêt ?

Ils servent à réguler les eaux de pluie en milieu urbanisé. Ces bassins ont aussi une vocation écologique : la végétation qui s'y développe permet l'épuration des eaux stockées avant rejet : c'est la phyto-épuration. Ils constituent des réserves de biodiversité importante.



Les étangs de Dézerseul issus d'anciennes gravières font partie des 11 plans d'eau.

gins de fauche adaptés...). Le coût de cet entretien est important (dernier achat d'un engin spécifiquement dédié : 10 000 €). Des solutions pour le réduire ont été mises en place, telles que l'éco-pâturage, qui permet de surcroît d'entretenir le fond des bassins lorsque celui-ci est accessible aux animaux. Cependant, il s'avère que certains bassins de rétention présentent des caractéristiques de zones humides, des espaces voulus neutres de toute intervention d'entretien par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), entité gouvernementale ayant autorité en matière de gestion de l'eau, afin de conserver leur caractère écologique dans leur intégralité et de renforcer leur rôle de réserves de biodiversité. Parmi les grands enjeux du SAGE Vilaine figurent également les zones humides : la volonté de stopper leur destruction, de les protéger au sein des documents d'urbanisme et de mieux les gérer et les restaurer est la priorité qui se dégage.

Les zones humides

Derrière ce terme de zones humides, se cache une grande diversité de milieux naturels, de surfaces et de formes diverses, caractérisés par la présence de l'eau. Ce sont généralement des espaces de transition, des tampons entre les milieux terrestres et aquatiques. Leur répartition dans le paysage, la nature des entrées et des sorties de l'eau, leur diversité végétale et la structure de leur végétation sont

Focus sur les plantes invasives

La Jussie, la Renouée du Japon mais surtout l'Egérie Dense ont colonisé certains points d'eau de la commune. Ces plantes font l'objet d'une attention particulière. Pour lutter contre elles, il existe différentes techniques. Cependant, leur coût reste très important pour une efficacité toute relative, notamment à long terme.

conditionnées par la topographie, la nature des sols (géologie et capacité de rétention d'eau) ou même la densité du réseau hydrographique pour ne citer que ces paramètres. C'est pourquoi, les plans d'eau et ouvrages techniques précédemment évoqués peuvent être définis comme zones humides s'ils remplissent les critères établis par la loi sur l'eau de 1992 qui décrit les zones humides comme étant : « tout terrain, habituellement inondé ou gorgé d'eau douce, salée ou saumâtre, de façon permanente ou temporaire. La végétation quand elle existe est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année. »

L'inventaire en cours de réalisation révélera la nature, le nombre et la richesse biologique des zones humides présentes dans la commune, qu'elles se situent en zone urbaine ou en milieu plus rural, l'intégralité du territoire cessonais étant étudiée.

Retrouvez plus d'informations sur le site Internet de la Ville.



3 questions à

Yannick Gaborieau, adjoint chargé du développement durable, du cadre de vie et de la voirie et

Pierre Éon, conseiller municipal chargé des espaces verts, mobilité et transport.

Y a-t-il un lien entre 4^e fleur et gestion de l'eau à Cesson-Sévigné ?

Oui, car les critères d'évaluation du jury des Villes et Villages fleuris intègrent les principes du développement durable. Ce que nous souhaitons c'est que Cesson-Sévigné soit : « Une ville jardin, durable, 4 Fleurs ! » Lors du passage du jury plusieurs bassins d'orage ont été visités.

L'eau est un bien précieux, la sécheresse de l'été dernier montre à quel point nous sommes fragiles sur ce point. Les experts du GIEC, nous prédisent des épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents et de plus en plus sévères. Il nous appartient d'en tenir compte et de nous adapter. Si les réglementations qui visent à reconquérir la qualité de l'eau s'imposent à nous et peuvent paraître contraignantes, nous savons que c'est pour



une bonne cause : la préservation de la santé publique. Par nos actions et nos choix nous devons y contribuer au plus vite. Chacun sait que la Bretagne n'est pas le meilleur de l'Europe en la matière.

Vous n'avez pas encore reçu le courrier officiel donnant le détail des appréciations du jury, mais vous connaissez déjà les points forts ressortis de ses délibérations, quels sont-ils ?

Nous savons que le jury a été sensible à l'accueil qu'il a reçu chez nous. Il a remarqué :

- la volonté de l'équipe municipale de relever ce défi,
- le retour de la qualité du fleurissement et particulièrement des annuelles,
- l'intégration de la gestion des arbres et de l'environnement au sens large,
- les qualités professionnelles remar-

quables des équipes des espaces verts, et particulièrement de Fabrice Jan.

Et vous que diriez-vous de l'équipe des Espaces Verts ?

Nous apprécions beaucoup le regard du jury sur les compétences des équipes conduites par Fabrice Jan. Elles acceptent la compétition et savent accueillir les idées venues d'ailleurs. Elles n'hésitent pas à tirer profit des conseils comme des critiques sollicitées volontiers auprès de René Gendrot, le président de la société d'horticulture, par exemple.

On peut dire qu'elles n'hésitent pas à remettre plusieurs fois leur ouvrage sur le métier, s'il le faut, jusqu'à parvenir au meilleur résultat. C'est parce que le projet de reconquérir la 4^e fleur a été partagé par chaque jardinier que nous avons obtenu ce résultat. Les gains possibles en qualité, c'est par l'acceptation de tous ceux qui travaillent en équipe qu'ils apparaissent. Jardiniers, personnel d'entretien, service de la communication qui les met en lumière, tous ont leur part dans un challenge tel que celui-ci. La dynamique de projet n'est possible qu'à ces conditions. Elle est recherche permanente d'efficacité à tous les échelons. Elle passe par la fédération, la sensibilisation, la valorisation de tous nos partenaires, comme par la satisfaction de tous les Cessonnais et des visiteurs.



➤ EXPRESSION DES ÉLUS DE GAUCHE

RUE DE RENNES

HYPER COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITÉ MAIS ABSENCE DE CAP

Sylvie Marie-Scipion, Alain Thomas, Claudine David, Claude Gérard, Annie Séveno, Christian Anneix.

Les deux premières années de la majorité n'ont pas modifié les fondamentaux de l'urbanisme de Cesson-Sévigné. Les contraintes réglementaires du Schéma de Cohérence Territoriale, les objectifs du Programme Local de l'Habitat, les engagements financiers de l'Ecocité ViaSilva et l'attractivité de la métropole pour les populations nouvelles ne font pas consensus au sein de la droite Cessonnaise. Pire, lorsqu'elle est acceptée, la mixité, sociale et culturelle, n'est appréhendée que sous l'angle de contraintes réglementaires.

Pas de projet politique de ville, pas de cap.

Déjà, le PLU 2004 avait été voté à une très courte majorité. **L'urbanisation de la rue de Rennes était déjà au centre des controverses.** Pour corriger ce développement à « la parcelle », rue de Rennes, le PLU 2012 approuvé à une large majorité comportait **trois « orientations d'aménagement » portant sur la Rue des Vaux Parés, la rue du Petit Marais et pont Sévigné : création de voies nouvelles, cheminement piétonnier en lieu et place de la voirie actuelle rue du Petit Marais.** En sera-t-il tenu compte sur le site de l'ex-concession Nissan? En attendant, et en oubliant **les précédentes études**, le Maire commande de nouvelles études urbaines sur l'axe Est-Ouest, déjà très urbanisé.

Le diagnostic de l'étude Rue de Rennes, commanditée par le Maire contredit le discours alarmiste de la majorité.

Qu'en est-il ? Force est de constater que le diagnostic, présenté par les bureaux d'études en réunion publique, le 13.10.16, s'éloigne sensiblement de la communication apocalyptique qu'a toujours eue la majorité :

- **L'effet couloir de la rue de Rennes ?** uniquement imputable à l'aménagement de la voirie et de son éclairage public. L'architecture des opérations immobilières qui la jouxte est décrite comme variée.
- **Les stationnements ?** jugés cohérents avec la desserte par un transport collectif performant.



- **L'implantation de commerces alimentaires ?** ils remettraient en cause l'équilibre fragile du commerce en centre ville.

- **Le manque d'espaces de rencontre pour les habitants et de cheminements doux vers la Vilaine ?** c'est le résultat d'une urbanisation à la parcelle nourrie par la spéculation immobilière enclenchée en 2003 par l'opération Florozec, suivie en 2006 par le projet Monné-Decroix.

En résumé, malgré les faiblesses sur les espaces publics à disposition des habitants, sur la fluidité de circulation et sur l'absence de grands logements à prix abordables qu'il convient de **corriger, l'aménagement de l'axe Est-Ouest a permis à la ville de maintenir son niveau de population, de rééquilibrer la typologie des logements de la ville, de réouvrir les classes d'école primaire fermées et de conforter le commerce du centre ville.**

Rappel : Déclaration du maire à Ouest-France publiée le 28 octobre 2016

La ville de Cesson-Sévigné vient de contractualiser avec Rennes Métropole les objectifs du Programme Local de l'Habitat avec **la livraison de 1499 logements de 2015 à 2020.**

Comment satisfaire ces objectifs sans pouvoir compter sur l'arrivée des premiers habitants de ViaSilva avant 2020 ?

NOS PERMANENCES Salle du Pressoir
11h00-12h00, le 3 déc. Claudine David, 17 déc. Claude Gérard et permanence intercommunalité, le 14 déc. Alain Thomas Espace citoyen 18h00-19h.
Rue de Rennes © Photo Luc Brient

⊗ EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

"MIEUX VIVRE À CESSON-SÉVIGNÉ" TELLE EST NOTRE AMBITION

Cette volonté s'adresse à l'ensemble des Cessonnois avec une attention particulière pour nos aînés qui nous ont fait part de leur souhait de rester à CESSON-SÉVIGNÉ, si possible dans un habitat plus adapté et accompagnés de services à la personne.

Quitter son logement, souvent devenu trop grand, mal adapté au handicap est une décision malgré tout difficile à prendre d'autant que la crainte de s'éloigner de son milieu familial, amical est prégnante.

C'est ainsi que le projet d'une résidence services séniors s'est inscrit dans notre programme.

Une résidence services de 93 logements comprenant : 9 T1 bis - 74 T2 et 10 T3 ouvrira courant 2018 en lieu et place de l'ancienne gendarmerie.

Pour que cette structure puisse accueillir de nombreux Cessonnois dans de bonnes conditions, la Ville a exigé un prix de vente maîtrisé. La gestion de cette résidence sera assurée par « les Sénioriales » .

Le prix de la location mensuelle comprendra dans ses charges notamment l'eau, l'assurance habitation et la taxe d'ordure ménagère. S'ajouteront également les services de base, à savoir : petit déjeuner, accueil et réception, 2h de ménage, kit linge plat, pack assistance, distribution de courrier, conseils administratifs, accompagnement, tenue des carnets d'activités et spectacles internes et externes - communication/information. Enfin, un service de restauration sera proposé aux résidents.

Nous n'avons pas pour autant délaissé nos établissements publics puisque la Résidence d'Automne de 56 logements (T1 bis) connaît, dans un premier temps, des

travaux de rénovation au niveau des espaces liés à l'accueil avec l'objectif d'embellir et de redynamiser l'établissement.

La Résidence de la Fresnerie accueille toujours des personnes âgées de plus de 60 ans pour un hébergement temporaire. L'arrivée de la période hivernale voit apparaître, en nombre, les demandes d'accueil.

Quant à la Résidence Beausoleil, établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, elle connaîtra prochainement le renouvellement de l'ensemble de son mobilier de restauration tandis que des travaux de réaménagement et de rénovation de l'entrée, des bureaux administratifs et de la cuisine sont programmés pour 2017.

La prise en compte des besoins de nos aînés est au cœur de nos préoccupations. L'arrivée du Clic contribuera à l'améliorer encore.

Noël approche et se renforcera la solidarité entre les générations pour le bonheur des uns et des autres.



Annick ROCCA,
adjointe chargée de l'action sociale et des solidarités,
Habitat et PLH

⊗ EXPRESSION DE L'OPPOSITION DE DROITE

Texte non parvenu.

Les principales délibérations de la séance du Conseil municipal du mercredi 19 octobre. Le compte-rendu sommaire des délibérations est disponible sur le site Internet de la Ville : www.ville-cesson-sevigne.fr

LE CONSEIL MUNICIPAL est informé par Mme Annick ROCCA Adjointe au Maire, de l'accueil depuis le 5 octobre dernier d'une famille de réfugiés Syriens bénéficiaires d'une protection internationale. La famille de 5 enfants est accompagnée socialement par l'association COALLIA. Elle est logée dans une maison propriété de la Ville.

LE CONSEIL MUNICIPAL est informé par M. le Maire :

- du compte rendu du Conseil Communautaire de Rennes Métropole du 22 septembre 2016.
- des DIA présentées en Mairie depuis la dernière séance du Conseil municipal et sur lesquelles il n'y a pas eu lieu d'exercer le droit de préemption urbain reconnu à la ville.

Subventions

- Le montant de la subvention pour frais de déplacements aux compétitions (période mars à août 2016) s'élevant à 18 276,78 € a été adopté à l'unanimité. Les élus ont autorisé M. le Maire à les verser aux différents clubs concernés.
- Le versement d'une subvention de 500 € a été décidé à l'unanimité à l'OCC Basket pour l'organisation d'un tournoi Loisirs.

Sport de haut niveau

Il a été décidé à l'unanimité de maintenir la valeur du point accordé pour verser la subvention au sport de haut niveau (septembre 2015 à août 2016) à 23,06 € et le versement de la somme de 26 173,34 € aux différentes associations bénéficiaires a été accepté.

Gestion de la demande de logement social

M. le Maire a annoncé que la délibération portant sur le Plan Partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs était reportée au Conseil du 23 novembre 2016 en attente d'informations complémentaires.

Clic Alli'âges (Centre local d'information et de coordination)

Les conditions d'accueil du Clic Alli'âges dans l'ancienne salle des archives municipales (derrière la Poste), 2, bis Mail de Bourgueville ont été adoptées à l'unanimité. La Ville adhère depuis 2008 au Clic qui regroupe 26 com-

munes. C'est un service gratuit d'information, de conseil, d'orientation et de soutien à destination des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Le coût des travaux, à la charge de la Ville, s'élève à 43 000 €. Un bail, d'une durée de 3 ans renouvelable, sera signé avec le Clic et un loyer mensuel (hors charges) de 200 € sera versé par le Clic à la Ville de Cesson-Sévigné.

Contrat Enfance-Jeunesse

M. le Maire a été autorisé à l'unanimité à signer un avenant au Contrat Enfance-Jeunesse afin d'intégrer dans le contrat en cours la rémunération de l'emploi de coordination des temps périscolaires.

Micro crèche

Les modifications introduites par l'avenant n°2 au contrat de délégation de service public pour la gestion de la Micro crèche « Les Petites Pousses » (Prolongation de la convention du 31 mars 2019 au 31 août 2019) ont été approuvées à l'unanimité.

Plateforme métropolitaine

Il a été approuvé à l'unanimité (6 abstentions) la convention de mise à disposition auprès de Rennes Métropole de locaux au Centre Technique Municipal et de bureaux au rez-de-chaussée de la Mairie annexe afin d'accueillir la plateforme métropolitaine administrative et technique de la voirie pour les secteurs Nord et Est de l'agglomération.

Organisation des Primaires des partis politiques

Les conditions de mise à disposition et tarifications des salles communales pour l'organisation des Primaires des partis politiques ont été adoptées à l'unanimité (5 abstentions).

CLECT (Commission Locale des Charges Transférées)

Le rapport de la CLECT a été approuvé à l'unanimité. Il concerne le passage en métropole de certaines compétences ainsi que les AC (Attributions compensatrices) définitives 2016 et prévisionnelles 2017 (Pour Cesson-Sévigné : 1 251 749 € en 2016 ; 1 662 206 € en 2017).

Déclassement de documents de la Médiathèque

Le déclassement de documents de la Médiathèque a été voté à l'unanimité, la mise en vente de ces documents a été autorisée le 3 décembre 2013. Les tarifs de vente ont été fixés.

Élimination des déchets

Les élus ont décerné acte de l'information sur l'activité d'élimination des déchets par Rennes Métropole à la suite du rapport annuel 2015.

➤ PLAN DE GESTION DES ARBRES HIVER 2016/2017



Les principales actions du plan d'entretien et d'élagage des arbres ont été présentées lors de la réunion publique du 12 octobre.

Place de Waltrop : abattage du chêne (Opération nécessaire selon l'expertise réalisée par l'agence Aubépine de Rennes).

Mail de Bourcchevreuil : suppression de 3 cèdres ; arbres disproportionnés pour le site, dommageable à l'alignement de tilleuls.

Boulevard de Dézerseul

Verger conservatoire : abattage d'un chêne en fin de cycle et d'un chamaecyparis (action nécessaire pour conclure le projet du verger conservatoire et planter 40 nouveaux pommiers).

Lotissement de la Normandière : abattage sélectif de 25 pins (décision prise en concertation avec les riverains) ; plantations compensatrices composées d'arbustes caducs à développement modeste ; modification progressive de la strate arbustive du merlon ; élimination dans un premier temps des sujets dangereux pour les riverains situés au nord du merlon et des moins intéressants esthétiquement ; création de puits de lumière pour permettre à la végétation spontanée de qualité de coloniser le merlon.

Rue de la Croix Connue : alignement de 6 charmilles pyramidales ; taille de

réduction à réaliser.

Rue de Couradin : alignement de chênes et de châtaigniers ; étêtage de 23 chênes et recépage de 2 châtaigniers en cépées.

Rue de la Chalotais : abattage de 31 peupliers

Rue de la Chesnaie : alignement de chênes ; réduction de couronne de 19 chênes.

Chemin entre le bd de Dézerseul et Thorigné-Fouillard : alignement de chênes ; réduction de couronne de 13 chênes.

Avenue de la grande Fontenelle : abattage de 34 peupliers ; maintien du 2^e rideau d'arbres constitué d'aulnes recépés.

Place du Marché : redonner de la visibilité sur le lavoir et l'église en vue du réaménagement de la placette située entre l'église et le ruisseau de la Chalotais ; recépage de 4 aulnes et élagage de 16 aulnes.

Avenue de la Hublais : réalisation d'une expertise de la totalité des chênes dont le diamètre est supérieur à 50 cm (travaux réalisés par une entreprise habilitée pour ce type de diagnostic et retenue dans le cadre d'une consultation).

Rue du Roncelay : abattage de 6 pins ; proposition de plantations dans le cadre d'un réaménagement en concertation avec les riverains.

Rue du Bois Frin : alignement de chênes ; étêtage de 11 chênes.

Chemin Grand-Jardin / Perrières : alignement de chênes ; réduction de couronne de 19 chênes et abattage d'un chêne mort.

Rue du Petit Gilles : alignement de chênes ; réduction de couronne de 11 chênes et abattage d'un chêne.

Zone Écopôle

Rues de la Frébardière, de l'Erbonnière, du Bas-Village et des Charmilles : mise en sécurité des réseaux aériens ; taille en rideau.

Boulevard des Métairies : abattage

d'un épicéa et de 7 peupliers.

Cimetière : abattage de 3 épicéas (motivé par les chutes de bois morts sur les sépultures et la disproportion des arbres pour le site).

Parc du Bois de la Justice : agrémenter, diversifier et reconstituer un écosystème ; mise en place de vergers ; intégration de "jardins de partage" ; accompagnement de parcours sportifs et de sites pour les manifestations.

Rivière sportive : plantation de 15 arbres fruitiers sur l'îlot pour éviter l'érosion.

Avenue de la grande Fontenelle : plantations compensatrices de 7 fruitiers en remplacement de 3 peupliers.

Rue de la Fontaine : nouvelles plantations ; végétalisation des merlons ; intégration de la LGV dans le paysage.

➤ COMPOSTEURS PARTICULIERS

Rennes Métropole met à disposition gratuitement des composteurs individuels en plastique de 300 L (un seul composteur gratuit par adresse). Ils sont réservés aux habitants vivant dans une maison ou possédant un rez-de-jardin privatif.

Pour obtenir un composteur :

► remplir le formulaire d'inscription en ligne à l'adresse suivante
[http : //metropole.rennes.fr/pratique/infos-demarches/dechets-proprete/compostage-tailles-et-tontes](http://metropole.rennes.fr/pratique/infos-demarches/dechets-proprete/compostage-tailles-et-tontes)

► ou s'inscrire en appelant le numéro vert de Rennes Métropole : 0 800 01 14 31.

➤ SAPIN MALIN

L'opération Sapin Malin coordonnée par Rennes Métropole, en partenariat avec l'association Vert le Jardin, aura lieu **samedi 7 janvier** de 14h30-16h30, parking du lycée Sévigné.



Portes ouvertes à la cuisine centrale Bourgchevreuil, restauration scolaire, samedi 8 octobre. Les cuisiniers étaient présents pour expliquer le fonctionnement du restaurant et le circuit des denrées alimentaires.



La sécurité numérique était le thème de la conférence organisée à l'Espace de Grippé le 13 octobre. Le guide des bonnes pratiques est à télécharger sur le site Internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr



Réunion sur l'axe est-ouest jeudi 13 octobre. Un atelier participatif est programmé le 1^{er} décembre.



Anne et Bernard Pellan ont célébré leurs noces de diamant samedi 15 octobre



Arbre des naissances samedi 15 octobre : un chêne des Marais a été planté à l'aire de jeux du Petit Marais pour fêter les 134 Cessonais nés entre le 1^{er} octobre 2015 et le 30 septembre 2016.



L'association les Roz'Eskell était présente sur la Vilaine samedi 15 octobre à l'occasion de la semaine Sport et Santé.



La randonnée Alzheimer du dimanche 16 octobre a attiré la foule. Une autre action de la semaine Sport et Santé.



Vernissage mardi 18 octobre de l'exposition "Joies" du Frac présentée à la Galerie Pictura. Annie Lecué, adjointe à la culture et Catherine Elkar, commissaire d'exposition.



À nous la montagne : des jeunes de l'Escale ont participé à un stage au service Espaces verts du 24 au 28 octobre, leur permettant de partir à la montagne à un coût réduit.



Lors de la journée citoyenne du jeudi 10 novembre, place du Marché, deux anciens combattants ont été médaillés : Jean Guibert a reçu la médaille au titre de la reconnaissance de la Nation et Émile Barry a reçu la médaille commémorative des opérations de sécurité et du maintien de l'ordre en AFN, avec grafe Mauritanie.

Deux cent enfants des écoles Bourgchevreuil, Beausoleil et Notre-Dame ainsi qu'une classe de Chantepie étaient présents. Des collégiens de Bourgchevreuil et des élèves du lycée Sévigné ont eu l'honneur de porter le drapeau. Un certificat de citoyenneté leur a été remis à l'issue de la cérémonie.





- **Multiservices**
- **Petit bricolage**
- **Jardinage**



Malo Fressier

17, cours de la Vilaine
35510 Cesson-Sévigné

06 08 68 41 98

malopetittravaux@gmail.com



chez **Dermea**

Minceur • Anti-âge • Epilations

Cellu M6 dernière génération
Intégral S

Endermologie
Visage & corps

6 soins achetés, **1 offert**
12 soins achetés, **2 offerts**



12D avenue des Peupliers
35510 CESSON SÉVIGNÉ

Tél : 02 23 45 26 67

www.dermea.fr

Made in France CE V 210 47D 33

NOVEMBER COLLECTION

VISUAL
OPTICIEN LUNETIER

*Vous souhaitez de
Joyeuses Fêtes!*

Optique Visual 8 Place de l'Eglise Cesson Sévigné 02 99 83 94 96

ÉCONOMIE - COMMERCE LE PIMENT ROUGE À LA RIGOURDIÈRE

Christophe Juguet a repris le Piment Rouge, magasin alimentaire exotique et restaurant. « *Reprendre cette affaire atypique me plaisait, j'ai plein d'idées* » confie le nouveau gérant. Une équipe de 7 personnes se mobilise pour le bon fonctionnement de l'activité.

De gros travaux d'aménagement ont été effectués. Le magasin, ouvert de lundi au samedi, de 9h à 19h, d'une superficie de 400 m² s'adresse aux professionnels et aux particuliers. « *Le magasin avait une forte dominante asiatique. J'ai décidé de m'affranchir de cette exclusivité et de faire découvrir les saveurs du monde.* » Le mercredi est le jour d'arrivée du frais : les fruits et légumes viennent d'Asie, récoltés le samedi. « *Il est possible de commander en ligne et de se faire livrer* » précise Christophe Juguet.

Le restaurant, ouvert le midi, du lundi au samedi, propose des plats du jour typiques d'Asie, « *ils sont préparés par la cuisinière Marianne, thaïlandaise, doublée par un aide cuisinier.* » Les plats sont à déguster sur place, ou à emporter. Le piment rouge adhère à *Cooking academy* : cela signifie que des cours de cuisine sont proposés dans le restaurant et des recettes de cuisine sont à disposition dans la partie magasin.



Christophe Juguet, nouveau gérant du Piment Rouge.

➔ PIMENT ROUGE

16, Z.A de la Rigourdière
02 99 83 75 00
www.pimentrouge.co

ÉCONOMIE - COMMERCE KEEP COOL : UNE NOUVELLE SALLE DE REMISE EN FORME



Maxime Poitier, gérant de la salle de remise en forme Keep cool.

➔ KEEP COOL

14, rue de Bray
02 23 62 36 34
maxime.potier@keepcool.fr
www.keepcool.fr

Maxime Poitier s'est lancé dans l'aventure et a monté son entreprise, après avoir travaillé pendant 10 ans dans les transports. « *Mon frère jumeau tient une salle de remise en forme Keep cool à Niort depuis 5 ans : cela me permet de profiter de son expérience,* confie Maxime Poitier qui a joué au football à un haut niveau. *J'ai choisi Cesson-Sévigné parce que je suis Cessonnais.* » Le concept de Keep cool ? « *La forme sans la frime ! Le sport bonheur !* » La salle mixte est ouverte du lundi au dimanche, de 6h à 23h. « *Nous sommes trois personnes pour coacher les clients* » Une quarantaine de machines sont installées dans le local de 400 m². « *Nous disposons de 4 salles vidéos pour faire du sport avec un coach virtuel : une salle abdo, une pour la gymnastique, une pour le trek et enfin une pour le vélo.* » Salle de détente équipée d'une télévision et de la Wifi, douches, vestiaires, complètent l'installation. La 1^{ère} formule d'abonnement s'élève à 29,90 € par mois. Une formule duo à 34,90 € est proposée : elle permet de venir accompagné le vendredi et le samedi. « *Il existe aussi une formule sans engagement, à 44,90 €.* » Un partenariat avec La petite flambée, restaurant voisin, fait bénéficier les clients de réductions.

➤ OPÉRA L'ITALIENNE À ALGER

De Rossini, Livret d'Angelo Anelli
Avec l'Italienne à Alger créé en 1813, Rossini, 21 ans à l'époque, révolutionne le genre de l'opéra-bouffe et impose un ton, une verve, une énergie qui deviendront sa marque de fabrique.

MARDI 6 DÉCEMBRE
CARRÉ SÉVIGNÉ À 20H30

Tarifs : 24 € / 22 € et 16 €.

➤ THÉÂTRE ANNA KARÉNINE

Les bals où on s'amuse n'existent plus pour moi.

D'après Léon Tolstoï - Adaptation et mise en scène Gaëtan Vassart - Com-



Anna Karénine

© Diego Goematori

pagnie La Ronde Nuit.
Anna Karénine écrit par Léon Tolstoï en 1877 demeure un des grands romans de la littérature mêlant destins individuels et géante histoire d'un pays au bord de la révolution faisant face à la modernité jaillissante et à la difficulté de renoncer aux traditions. La belle et noble Anna Karénine, mère d'un jeune garçon, mène une vie paisible auprès de son mari puissant, jusqu'à sa rencontre bouleversante avec le Comte Vronski. Brisera-t-elle les conventions ?

Un spectacle d'une beauté et d'une intensité rare porté par d'excellents comédiens.

DIMANCHE 11 DÉCEMBRE
CARRÉ SÉVIGNÉ À 17H

Tarifs : 26 € / 24 € et 18 €.

➤ SOUL / GOSPEL / POP FAADA FREEDY

Avec uniquement des percussions corporelles, Faada Freddy et ses choristes naviguent entre le gospel, la soul, le jazz, le reggae et le punk rock. La voix de ce chanteur organique et naturelle, à la technique maîtrisée transporte une émotion incroyable qui n'est pas sans rappeler le timbre d'Otis Redding.

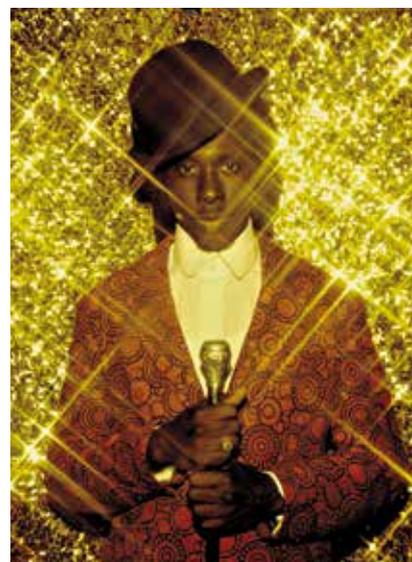
JEUDI 15 DÉCEMBRE
CARRÉ SÉVIGNÉ À 20H30

Tarifs places debout : 25/23/21 €

➤ GALERIE PICTURA

« Émergence »

Pour cette Saison 16-17 la Galerie Pic-



Faada Freddy

© Baron Clairnoirne Godlien BD

tura maintient son axe de valorisation d'artistes émergents. Cette exposition collective réunit ainsi une vingtaine de jeunes diplômés des Beaux-Arts de Bretagne avec un large panorama de la diversité artistique contemporaine : peintures, dessins, photographies, installations ou techniques moins classiques liées aux nouveaux médias... Des traits de convergence apparaissent pour témoigner de la recherche d'un nouveau lien sensible avec la nature ou encore questionner le paysage urbain et l'espace... Exposition collective des jeunes diplômés des Beaux-Arts de Bretagne (EESAB Brest, Lorient, Quimper, Rennes). Commissaire d'exposition Marylinn Mauge.

Vernissage mardi 13 décembre à 18h

Du 13 décembre au 8 février 2016

 **MENUISERIE**
Bruno Delahaye

Tél. 02 99 62 18 40

NEUF - RÉNOVATION
BOIS - ALU - PVC - MIXTE
FABRICATION - AGENCEMENT - ESCALIERS - DRESSING

108 ROUTE DE FOGÈRES - LA VICTOIRE - CESSON-SÉVIGNÉ
FAX : 02 23 37 25 21 - menuiserie@brunodelahaye.fr

EXPOSITION

En partenariat avec l'Escale, Maison des Jeunes de Cesson-Sévigné.

- "Cesson-Sévigné d'antan et d'aujourd'hui." Mêmes lieux, mêmes points de vues, et près de 100 ans d'écart... Face à chaque carte postale d'époque, une photographie d'aujourd'hui permet de découvrir avec amusement l'évolution de notre ville et ce qui fait son identité.

- Mémoire de Chine. Jeune Cessonais amateur de photographie, Julien Ropert propose sa vision et son regard d'un voyage en Chine

Jusqu'au mercredi 21 décembre.

Hall du Pont des Arts. Entrée libre.

MÉDIATHÈQUE

- **Braderie**

La Médiathèque propose une nouvelle fois d'acquérir certains documents qu'elle retire de ses fonds : romans, albums, documentaires, bandes dessinées, revues, partitions, CD... pour tous les âges et à très petits prix ! (De 0,20 € à 3 €) **samedi 3 décembre**, de 13h30 à 18h, à la Galerie Pictura au Pont des Arts.

La Médiathèque sera ouverte uniquement de 10h à 12h, la boîte retour sera à votre disposition tout l'après-midi.



- **Exposition du livre d'artiste.**

Le pôle Enseignement artistique et la Médiathèque présentent une exposition de livres d'artistes par l'acquisition d'un fonds de deux maisons d'éditions rennaises : Landroit et Incertain Sens **jusqu'au 15 décembre.**



- Heure du conte **mercredi 14 décembre** à 15h30. Pour le plaisir des petits et des plus grands, Tricontine revient conter des "histoires pour attendre Noël". À partir de 4 ans. Gratuit, sur réservation.

- **Horaires vacances de Noël**

La Médiathèque reste ouverte pendant les vacances scolaires, mais sera fermée les samedis 24 et 31 décembre après-midi.

PÔLE ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Concerts de Noël

Les élèves du pôle Enseignement Artistique présentent deux concerts :

"Berceuses pour l'oiseau poète" **jeudi 1^{er} décembre** à 19h, à l'auditorium du Pont des Arts et "Contes d'Hiver" **vendredi 2 décembre** à 20h à l'auditorium du Pont des Arts. Entrée libre.

Inscrivez-vous en Arts Plastiques

Il reste quelques places pour les cours Volume. Le dessin y est utilisé comme esquisse de projet en 3D pour une réalisation en terre, plâtre, carton, PVC ou matériaux de récupération. Public adulte et adolescents, le jeudi de 20h à 22h.

Contact : 02 99 83 52 00 ou ecole-arts-plastiques@ville-cesson-sevigne.fr



VIE CITOYENNE

Jusqu'au 20 juin

Le musée des transmissions - Espace Ferrié accueille l'exposition intitulée « Tambours et trompettes, la transmission des ordres en musique » créée par l'AAMTAT, association des amis du musée des transmissions de l'armée de terre. Ouvert au public uniquement sur réservation le lundi, mercredi, jeudi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h et le vendredi de 9h30 à 12h. Fermé le mardi et le week-end. Tarifs : 4 € / 3 €.

À noter : fermeture du vendredi 23 décembre à 12h. Réouverture le mercredi 4 janvier à 9h30.

Contact : 02 99 84 26 52 ;

www.espaceferrie.fr

Du samedi 3 décembre au samedi 24 décembre

Comme chaque année la Ville installera la **boîte aux lettres du Père Noël** dans le parc de la Chalotais, derrière la Mairie. Il est proposé aux enfants âgés de 3 à 8 ans de participer à un concours de dessins et/ou de textes sur le thème de l'esprit de Noël et de la fraternité, afin de ne pas oublier les personnes seules ou isolées dans ce moment festif. Les enfants pourront déposer leurs réalisations dans cette boîte aux lettres. Les dessins seront exposés dans plusieurs sites de la ville.

À l'attention des parents : merci de bien indiquer les nom, prénom, âge et adresse de votre enfant sur les courriers et créations déposés dans la boîte aux lettres.

Mardi 13 décembre

Connaissance du Monde "Norvège et les îles Lofoten, Voyage aux 4 saisons" film, de Gérard Bagès qui est un reporter photographe passionné par la compréhension de l'homme et son interdépendance avec la nature.

Cinéma le Sévigné à 17h30.

Billetterie de la Saison Culturelle : Ouverture le mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h30 ; le mercredi, de 10h à 18h30 ; le samedi, de 10h à 12h30.

Contact : 02 99 83 52 00 ; <http://pont-des-arts.ville-cesson-sevigne.fr>



📍 PÔLE FRANCE KAYAK : PALMARÈS ESPOIRS 2016

Soirée palmarès du pôle France Espoirs 2016 au pôle France kayak mercredi 12 octobre, organisée pour honorer les athlètes ayant obtenu des résultats internationaux au cours de la saison 2016 dont les Jeux Olympiques de Rio mais aussi sur l'ensemble des championnats du Monde dans les disciplines descente slalom, course en Ligne et Kayak Polo. Retrouvez tous les résultats sur la page Facebook du pôle France kayak.

📍 OCC FOOTBALL

- Retour sur la soirée club au Carré Sévigné

Le 28 octobre dernier, le club a renoué avec la tradition de sa soirée annuelle ouverte à tous. De nombreux convives se sont retrouvés autour d'un délicieux couscous servi par

l'équipe des bénévoles réunis autour d'Éric Saffray et de Manu Veillard, puis ont foulé avec enthousiasme la piste lors d'une soirée dansante également unanimement appréciée. Cela a été l'occasion « *de mieux se connaître et de faire connaître l'OCC foot* » comme l'a indiqué le Président



Angebault. À noter également une initiative partagée avec le secours populaire : la collecte, lors de cette soirée de cadeaux de Noël pour des jeunes enfants, l'opération se poursuivra en décembre. Action inscrite dans le cadre du programme éducatif fédéral, animé au club par JC Corbel et D Rollais ;

- Les matchs des équipes Ligue à domicile en décembre
- U17 DRH contre Auray FC samedi 10



JCM
02 99 83 94 26

MAINTENANCE DE VOTRE TOITURE

Artisan : Réparation, Rénovation, Démoussage
Toits ardoises naturelles, fibrociment et Zinc
Étanchéité cheminée. Urgence/Dégâts des eaux

J.M. CHAUVEL - COUVERTURE

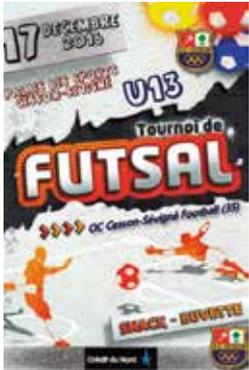
8 rue du Petit Gilles CESSON-SEVIGNE

décembre à 15h30, stade de Dézerseul ;

- seniors DH contre Plouzane AC **dimanche 11 décembre**, à 15h, stade Roger Belliard ;

- seniors DRH contre DOL Samsonnaise **dimanche 18 décembre** à 15h, stade Roger Belliard.

- **À la Une : les tournois en salle se préparent !**



► Tournoi U13 **samedi 17 décembre** au Palais des Sports L'équipe pilotée par Jérôme Lorin s'active pour que cette édition soit un moment

fort pour les jeunes.

► Tournoi vétéran vendredi 6 janvier contact Y Lanoe

► Tournoi U15 samedi 7 janvier. contact : Rodolphe Legouable.

Contacts : occ.football@free.fr
www.occessonfootball.com

EN PISTE

Pendant les vacances de Noël, venez découvrir ou approfondir les arts du cirque ! Stage enfants toutes disciplines de 5 jours, **du lundi 19 au vendredi 23 décembre** : Acrobaties, Trapèze, Jonglerie, Tissu aérien, Fil et Boule d'équilibre...

Pour les 4 à 6 ans : tous les matins de 10h à 12h / prix : 70 € (+10 € si adhésion)

Pour les 7 à 16 ans : tous les après-midi de 14h à 18h / prix : 140 € (+10 € si adhésion). 1 intervenant pour 10 élèves maximum. En fonction du niveau de chaque élève, ce stage pourra être soit une découverte de l'activité "cirque", soit un approfondissement d'une discipline particulière. Inscriptions accessibles directement sur le site Internet, www.enpiste123.fr

Contact : enpiste.cirque@gmail.com ; 06 43 18 26 09.

RÉTRO NOËL AU LYCÉE OZANAM

L'association sportive du lycée OZANAM organise **dimanche 11 décembre** de 8h à 17h, sa 19^e Rétro Noël, bourse d'échange de pièces auto / motos anciennes, de documentations et de miniatures.

Des expositions seront également proposées sur différents thèmes :

► autos américaines années 70

► autos italiennes

► motos années 70/80

► motos neuves type « Indian »

Plus de 300 véhicules anciens et de prestiges seront présents pendant la journée. Cette manifestation a pour but de permettre à tous les élèves de participer aux différentes activités sportives sans soucis de dé-



penses d'équipement ou de déplacement. Entrée : 2 €.

Contact : Didier Loncke : 07 80 02 16 23
retronoeil@ozanam35.fr

OCC JUDO

Le week-end du 29 et 30 octobre, la Fédération Française de Judo (FFJ-DA) organisait la première édition de la Coupe de France individuelle minimes de judo à Montigny le Bretonneux (78). À cette occasion un jeune judoka de l'OCC judo a particulièrement brillé : Morvan Levasseur qui a remporté le titre national en -55 Kg. Un début de carrière prometteur pour Morvan, judoka à l'OCC judo depuis l'âge de 5 ans et qui a intégré depuis début septembre 2016 le pôle espoir de Rennes.

Après le titre de champion de France cadet d'Alexis Dion en 2009, c'est le deuxième titre national dans l'histoire du club.

ATHLÉTIC CLUB CESSONNAIS

Corrida Cessonnaise **dimanche 11 décembre**. Départs bd de Dézerseul. Marche nordique à 9h15, courses enfants à partir de 9h30 et Corrida à 10h30. La marche nordique et les courses enfants sont gratuites.

Le prix d'inscription pour le 10 km est de 10 € dont 1 € pour l'association sou-

tenue. Tous les participants du 10 km se verront offrir un lot à l'arrivée.

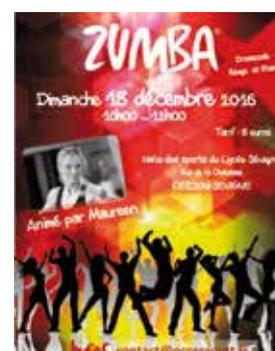
Inscriptions sur le site Internet www.kligeco.com

OCC TENNIS DE TABLE

- Cesson OC 1 reçoit le **samedi 3 décembre** Proville ASL 1 à 17h salle Paul Janson (entrée gratuite).

- Loto de Noël **samedi 17 décembre** à partir de 20h à la halle des sports du lycée Sévigné. Animé par Nono (2 € la carte). 1^{er} lot : bon d'achats de 600 € Carrefour. Divers bons d'achats de 300 € à 30 € ; une télévision grand écran... Buvette et restauration assurées par l'association.

- Zumba **dimanche 18 décembre** de



10h à 12h, halle des sports du lycée Sévigné.

Animée par Maureen. Tarif : 8 €.

contact@occesson.fr

☞ LES PETITS CHANTEURS DE SAINT MARTIN CHANTENT NOËL



Concert le **dimanche 11 décembre** à 15h à l'église de Cesson-Sévigné. À travers un répertoire riche et varié, comportant des chants traditionnels et contemporains, les Petits Chanteurs de Saint-Martin, sous la direction de Philippe Peloil, vous transporteront dans le temps de Noël. À cette occasion ils seront rejoints par le Chœur Saint-Martin. Entrée libre

Renseignements : Philippe Peloil : 06 70 44 77 85 ou
contact.pcsm@dcesson35.ccf.fr

☞ COMITÉ DE JUMELAGE

Le Comité de jumelage organise la 19^e édition du marché de Noël **samedi 3 et dimanche 4 décembre** de 10h à 19h à la salle de tennis municipaux, rue de la Chalotais. Entrée gratuite. Le programme détaillé est disponible sur le site Internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr

☞ CESSON RETRAITE ACTIVE

L'association Cesson Retraite Active organise au profit du Téléthon 2016 :

- une soirée « danse » à la grande salle de la Touche Ablin **vendredi 2 décembre** à partir de 19h30. La participation est de 3 €.

- deux marches de 4 et de 10 km **samedi 3 décembre** à partir de 14h. La participation est de 2 euros. Le départ aura lieu de la place du marché. Ces marches seront encadrées par des animateurs fédéraux. Le groupe de 4 km ainsi que le dernier groupe pour la marche de 10 km partiront à 14h30.

☞ LES SUPELEC



L'association "Les Supélec" groupe Bretagne & l'association "Encres de Chine" organisent une conférence "A la découverte de la peinture Chinoise" **jeudi 15 décembre**, de 18h à 20h, à Supelec, avenue de la Boulais.

À travers une approche de l'histoire de la peinture traditionnelle, un pan du voile qui revêt de mystère cet art subtil sera levé. Au confluent de la calligraphie, de la poésie, de la danse et de la musique, les arts du pinceau révèlent une vivifiante vision du monde selon les lettrés chinois. À l'occasion de cette conférence, certaines œuvres d'artistes chinois seront présentées autour d'un cocktail de l'amitié aux litchis ou aux arborescences parfumé à la rose. Présentatrice : Marie-Christine Louis, Présidente de l'association Encres de Chine (www.encres-de-chine.eu). Entrée libre. Pour faciliter l'organisation, merci de prévenir de votre présence par mail à Bretagne.Supelec@asso-supelec.org

☞ CESSON LOISIRS

Le traditionnel goûter de Noël se déroulera **vendredi 9 décembre** de 14h30 à 17h30 dans la grande salle de la Touche Ablin. Les inscriptions seront prises auprès des hôtesses.

☞ VESTIAIRE SOLIDAIRE

Ouverture des permanences de 14h à 17h, stade Roger Belliard, bd de Dézerseul, le mardi pour le dépôt de vêtements (propres en bon état) ; le mercredi et le jeudi pour la vente (vêtements bébés, enfants, adultes et linge de maison à petits prix).

Fermeture pendant les vacances du 16 décembre au 2 janvier. Réouverture le mardi 3 janvier.

Contact : A. Pelland au 02 99 83 30 37 ;

M. Le Goff au 06 06 54 49 73.

Cheminees JOUVIN



Magasin d'exposition à **Vitré**

1, Allée de la Haute Gasniais
02 99 75 27 83



chemineesjouvin.com



LES PERRIÈRES

À l'issue du Championnat de Bretagne de danse bretonne 2016, le groupe Chorégraphique "Les Perrières" du Cercle Celtique de Cesson-Sévigné a été classé en catégorie 1+ par la fédération *War'! Leur*, après six années en catégorie 1 (la catégorie 1 se décline en 1+, 1 et 1-).

Le cercle rejoint ainsi l'élite de la danse bretonne avec les meilleurs cercles, dont Saint-Malo pour l'Ille-et-Vilaine, qui a été champion de

Bretagne *War'! Leur* plusieurs années. Le champion 2016 est le cercle de Pont-l'Abbé.

Ce classement est l'aboutissement d'années de travail et de réflexion (conception chorégraphique, création musicale, réalisation de costumes...), d'effort physique, de joies et de peines, de complicité et de désaccords, de coups de gueule et de coups de génie, la vie d'un groupe dans toute sa splendeur.

Les Perrières se sont fait particulièrement

remarquer cet été par l'originalité de l'accompagnement musical du spectacle : une création originale (de Ronan Barbot), avec des instruments traditionnels ou non : piano, accordéon, bombarde, cornemuse, clarinette, trompette, guitare basse, batterie ... et le basson qui a surpris plus d'un spectateur... La complicité entre danseurs et musiciens a fait l'unanimité dans le public : "la musique au service de la danse".

Cette saison qui se termine a été une période de transition pour les Perrières puisque, après 10 années à la direction artistique, Yann Busnel a cédé la place à Rémy Barbot.

Cette montée vers le sommet du classement est la preuve incontestable de la réussite de ce passage de témoin.

Les Perrières préparent maintenant la nouvelle saison. Rendez-vous dans quelques mois...

CINÉMA LE SÉVIGNÉ

Maman a tort

1h52 - France - Belgique de Marc Fitoussi avec Jeanne Jestin, Émilie Dequenne

Judi 1^{er} décembre à 20h30

Dimanche 4 décembre à 15h

Une vie

1h59 - France - Belgique de Stéphane Brizé avec Judith Chemla, Jean-Pierre Darroussin

Vendredi 2 décembre à 20h30

Samedi 3 décembre à 17h30

Dimanche 4 décembre à 20h30

Mademoiselle

2h25 - VO - Corée du Sud - Int. - 12 ans de Park Chan-Wook avec Kim Min-Hee, Kim Tae-Ri

Samedi 3 décembre à 14h30 (4 €)

Lundi 5 décembre à 20h30

Les animaux fantastiques

2h10 - VF - USA - GB - 2D de David Yates avec Eddie Redmayne, Katherine Waterston

Samedi 3 décembre à 20h30

Dimanche 4 décembre à 17h30

Mardi 6 décembre à 20h30

Association Loisirs et Cultures cinéma Art et Essai « Le Sévigné »

www.cinesevigne.fr

43, rue du Muguet. Tél / répondeur : 02 99 83 12 21

Plein tarif 7 € / Réduit 5 €. Carte fidélité : 2 € + 10 places à 4,50 € soit 47 € - Recharge carte fidélité et carnet à 45 €

Tarif jeune (jusqu'à 19 ans inclus) à 4 €. Tarif films Art et Essai, samedi 15h et 22h30 à 4 €.



19^e édition du Marché de Noël
samedi 3 et dimanche 4 décembre
de 10h à 19h
salle des tennis municipaux

Tout pour vos menus et cadeaux de fêtes....

Près de 100 exposants sélectionnés par
le comité de Jumelage Cesson-Waltrop
pour la qualité et l'authenticité
de leurs produits et créations

- 30 producteurs gastronomes proposeront produits frais du terroir, vins, Champagne, spiritueux
- 60 créateurs et artisans : bijoux, déco, textiles, art de la table, jouets originaux, illustration, peinture....
- Illustrateurs de BD, Éditions P'tit Louis et Papy Pêchou
- Animations : maquillage, jeux, manège, musique, cirque, Père Noël et sa hotte de bonbons
- Entrée décorée par "le Magasin Vert de Betton", partenaire de l'association depuis de nombreuses années
- Gourmandises et restauration sur place
Entrée gratuite

Liste des exposants
disponible sur le site Internet de la Ville
www.ville-cesson-sevigne.fr

